

- 
1. PLIE DE L'AGENAIS - 2. PLIE DE L'AGGLOMÉRATION BAYONNAISE  
3. PLIE PAU-PYRÉNÉES - 4. PLIE DE L'AGGLOMÉRATION PÉRIGORDINE  
5. PLIE DU BASSIN DE LACQ - 6. PLIE BÉARN ADOUR - 7. PLIE DE BORDEAUX  
8. PLIE ESPACE TECHNOWEST - 9. PLIE DES GRAVES - 10. PLIE DU LIBOURNAIS  
11. PLIE DES HAUTS DE GARONNE - 12. PLIE DU HAUT PÉRIGORD  
13. PLIE DU SEIGNANX - 14. PLIE DES SOURCES - 15. PLIE PORTES DU SUD

# Aquitaine

Le XV des PLIE d'Aquitaine  
pousse pour l'emploi !



Impulsés par les collectivités locales, les **Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** ont pour objectif l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté (*demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés ou personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi*).

En partenariat avec le Service Public pour l'Emploi et les acteurs de l'insertion, les PLIE assurent 5 missions principales : **proposer des parcours d'insertion** et de formation professionnelle renforcés et individualisés vers l'emploi puis dans les 6 premiers mois d'un emploi durable, **offrir des services aux employeurs** pour les aider à recruter, **mobiliser et coordonner les politiques locales** d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, **assurer l'ingénierie de projets** en matière de développement de l'emploi et **gérer et mutualiser des financements**, notamment ceux du Fonds Social Européen.

# 15 PLIE EN AQUITAINE

## Des financements territoriaux ...

Communes,  
Communautés de Communes,  
Communautés d'Agglomérations,  
Communauté Urbaine,  
Conseils Généraux,  
Conseil Régional,  
Fondations,  
Entreprises

## qui font effet de levier pour obtenir du FSE

Le Fonds Social Européen (FSE) est devenu, depuis 1997, le principal instrument financier de la Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE) dont la finalité est d'aider les Etats de l'Union européenne à créer plus d'emplois et à améliorer la qualité des emplois existants.

Le FSE soutient les politiques nationales et territoriales d'emploi, notamment :

- l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail,
- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- la lutte contre toute forme d'exclusion afin de préserver au mieux l'égalité des chances entre les citoyens

Les PLIE contribuent à la mise en œuvre du programme opérationnel national du FSE.





## Noël Mamère

Président de l'Union Régionale des PLIE d'Aquitaine  
Président du PLIE des Graves

# « regards croisés »



## Pierre GIRY

Vice-Président de l'Union Régionale  
des PLIE d'Aquitaine  
Président du PLIE du Haut Périgord

### Pourquoi une Union régionale des PLIE d'Aquitaine ?

*Dans le contexte de crise que connaît notre pays, avec un chômage qui touche près de 10% de la population, jamais l'Union Régionale des PLIE d'Aquitaine n'a été aussi nécessaire. Elle est le bon niveau pour dialoguer avec l'Etat et amplifier l'action de nos collectivités au service de l'emploi et de la réinsertion. Elle est, avant tout, le garant de la continuité de nos politiques territoriales, grâce à la compétence de nos équipes locales qui savent rester en lien permanent et s'entraident dans cette difficile mission. L'URPA se veut outil de coordination et plateforme au service de nos collectivités, quelle que soit leur couleur politique. Si, aujourd'hui, nous sommes écoutés et respectés de nos interlocuteurs, c'est bien parce que nous avons donné la priorité à l'aide aux publics en difficulté et que cette priorité s'impose à tous*

### Dans le contexte économique actuel, quelles sont selon vous, les principales missions des PLIE ?

*Les PLIE doivent poursuivre ce travail, dans le même esprit, avec la même volonté de résister à la vulnérabilité du monde, sur nos territoires, là où les effets de la crise se font le plus sentir, là où on peut apporter des solutions avec les réseaux économiques et sociaux ... A notre manière, nous illustrons sur le terrain social le fameux "penser global, agir local". Et nous pouvons en être fiers. Cette fierté, nous la devons à toutes les équipes des PLIE d'Aquitaine, que je remercie ici au nom du bureau de l'URPA...A nous, les politiques de nous investir dans la lutte contre le chômage et l'exclusion avec la même détermination. Faute de cette double mobilisation, nous échouerons.*

*Bon travail à tous.*

### En quoi les PLIE répondent-ils aux enjeux de nos territoires et aux besoins des habitants ?

*En tant qu'élus, notre rôle est de proposer aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle des réponses adaptées à leur besoins et aux besoins économiques de nos territoires. Mis en place par les collectivités locales ou intercommunales, les Plie ne se substituent pas aux institutions, ni aux politiques publiques liées à l'emploi dont ils contribuent à la mise en oeuvre. Les actions portées par chacun de nos Plie découlent d'un diagnostic et d'une animation territoriale partagée avec tous les acteurs locaux. Elles se doivent d'être partenariales et complémentaires du droit commun.*

### Comment envisagez-vous l'avenir des PLIE ?

*Les Plie d'Aquitaine ont fait leurs preuves sur la période 2007-2013. Ils se sont professionnalisés, ont fait face aux contraintes de gestion de plus en plus lourdes du FSE puis enfin se sont constitués en Organismes Intermédiaires Mutualisés comme l'avait demandé la Commission Européenne. Malgré ces changements, ils n'ont pas perdu leur vocation première d'être une réponse locale face au chômage pour faciliter le retour à l'emploi durable des personnes qu'ils accompagnent. Il faut encourager le travail des Plie en souhaitant la sécurisation de leur financement sur la programmation européenne 2014-2020.*



*19 communes*  
*76 908 habitants*  
*créé en 1996*

**1**  
**PLIE DE L'AGENAIS**  
**PRÉSIDENT** Pierre Chollet  
 70 Boulevard Sylvain Dumon  
 47000 AGEN  
 tél. 05 53 48 02 12  
 sylvie.frizzi@agglo-agen.fr



*6 communes*  
*126 171 habitants*  
*créé en 2003*

**2**  
**PLIE DE L'AGGLOMÉRATION BAYONNAISE**  
**PRÉSIDENT** Christian Millet-Barbé  
 Etablissement JJ Rousseau  
 12 bis avenue de Mounédé - 64100 BAYONNE  
 tél. 05 59 50 13 70  
 gip-dsu.plie@wanadoo.fr



*14 communes*  
*145 422 habitants*  
*créé en 1996*

**3**  
**PLIE PAU – PYRÉNÉES**  
**PRÉSIDENT** Michel Bernos  
 GIP DSU de l'Agglomération de Pau  
 4, rue Henri IV - CS 7750 - 64075 PAU cedex  
 tél. 05 59 02 00 24  
 info@gipdsu-agglopau.fr



*47 communes*  
*93 406 habitants*  
*créé en 1996*

**4**  
**PLIE DE L'AGGLOMÉRATION PÉRIGOURDINE**  
**PRÉSIDENT** Michel Moyrand  
 10 bis avenue Georges Pompidou  
 24000 PÉRIGUEUX  
 tél. 05 53 06 68 20  
 direction@mde-agglo-perigueux.fr



*60 communes*  
*51 818 habitants*  
*créé en 1996*

**5**  
**PLIE DU BASSIN DE LACQ**  
**PRÉSIDENTE** Josiane Boada  
 Centre Yves Dréau - Avenue de MONEIN  
 64150 MOURENIX  
 tél. 05 59 60 02 60  
 plielacq@wanadoo.fr





**6** **PLIE BÉARN ADOUR**  
**PRÉSIDENT** Stéphane Coillard  
 Place de la Tour  
 64160 MORLAAS  
 tél. 05 59 33 63 67  
 ieba@orange.fr

*147 communes*  
*54 006 habitants*  
*créé en 1995*



**11** **PLIE DES HAUTS DE GARONNE**  
**PRÉSIDENTE** Conchita Lacuey  
 Centre d'innovation et de formation  
 Avenue Jean Alfonséa  
 33270 FLOIRAC - tél. 05 57 77 80 53  
 plie.hdg@wanadoo.fr  
 www.pliehautsdegaronne.org

*7 communes*  
*91 087 habitants*  
*créé en 2003*



**7** **PLIE DE BORDEAUX**  
**PRÉSIDENT** Josy Reiffers  
 127 avenue Emile Counord  
 33300 BORDEAUX  
 tél. 05 57 78 37 37  
 contact@emploi-bordeaux.fr  
 www.emploi-bordeaux.fr

*1 commune*  
*239 642 habitants*  
*créé en 1998*



**12** **PLIE DU HAUT PÉRIGORD**  
**PRÉSIDENT** Pierre Giry  
 Place Paul Bert - 24300 NONTRON  
 tél. 05 53 60 82 70  
 pliehautperigord@orange.fr

*119 communes*  
*66 178 habitants*  
*créé en 1996*



**8** **PLIE ESPACE TECHNOWEST**  
**PRÉSIDENT** Jean-Marc Guillembet  
 Centre initiatives emploi  
 44 avenue de Belfort  
 33700 MERIGNAC  
 tél. 05 57 92 05 50 - plie3@wanadoo.fr  
 www.plie-technowest.fr

*8 communes*  
*170 447 habitants*  
*créé en 2001*



**13** **PLIE DU SEIGNANX**  
**PRÉSIDENTE** Nathalie Billot Navarre  
 Centre municipal Albert Castets  
 40220 TARNOS  
 tél. 05 59 64 47 66  
 plie@cbe-seignanx.com  
 www.cbe-seignanx.com

*8 communes*  
*22 000 habitants*  
*créé en 1997*



**9** **PLIE DES GRAVES**  
**PRÉSIDENT** Noël Mamere  
 BT Emploi n°23 - Terres Neuves  
 Av. Robert Schuman 33130 Bègles  
 tél. 05 56 49 62 75  
 adelebegles@orange.fr  
 www.lepliedesgraves.com

*14 communes*  
*62 085 habitants*  
*créé en 2001*



**14** **PLIE DES SOURCES**  
**PRÉSIDENT** Bernard Garrigou  
 28 avenue Gustave Eiffel  
 33600 PESSAC  
 tél. 05 57 26 96 79  
 pliedessources@orange.fr  
 www.pliedessources.fr

*3 communes*  
*80 383 habitants*  
*créé en 2004*



**10** **PLIE DU LIBOURNAIS**  
**PRÉSIDENT** Gilbert Mitterrand  
 Les Berges de l'Isle -189 Avenue  
 Maréchal Foch - 33500 LIBOURNE  
 tél. 05 57 51 56 67  
 contact@plielibournais.fr  
 www.plielibournais.fr

*126 communes*  
*150 500 habitants*  
*créé en 1996*



**15** **PLIE PORTES DU SUD**  
**PRÉSIDENT** Michel Labardin  
 7 avenue Jean Larrieu  
 33170 GRADIGNAN  
 tél. 05 57 96 86 82  
 plie.portesdusud@9business.fr  
 www.plie-portesdusud.org

*3 communes*  
*96 190 habitants*  
*créé en 2007*

## LE PUBLIC

### Des participants engagés dans une dynamique d'emploi

Le PLIE s'adresse à des personnes connaissant des périodes d'inactivité et pour lesquelles le retour à l'emploi nécessite un parcours personnalisé. L'adhésion au PLIE est basée sur le volontariat et la motivation pour retrouver un emploi durable, c'est à dire un CDI ou un contrat de plus de six mois. Chaque participant construit avec son référent PLIE un parcours qui lui est propre.



## LE RÉFÉRENT

### Il assure la dynamique des échanges

Il sert de pivot et d'interlocuteur privilégié tant pour le participant, que pour les partenaires internes ou externes.

- C'est un « accompagnateur » sur l'ensemble de la mise en œuvre du projet
- Il est le « fil rouge » du début à la fin du parcours du participant
- Il assure la cohésion et la cohérence de l'ensemble du parcours de la personne.  
C'est ensuite toute une équipe qui va la prendre en charge.

6 L'accompagnement renforcé, individualisé, sans

### TÉMOIGNAGE

#### Nelly, participante du PLIE

« Après une longue période d'inactivité professionnelle, je ne me sentais pas en capacité de rechercher seule un emploi. Mais attention, le référent emploi ne l'a pas fait à ma place ! Il m'a guidée, orientée et soutenue dans les différentes étapes, mais j'ai été la principale actrice de mon insertion. Il faut donc mesurer l'engagement que l'on signe en début d'accompagnement, faire preuve de volonté, de régularité et prendre en compte les conseils qui nous sont donnés. Aujourd'hui, tout va bien : je travaille comme secrétaire dans un cabinet médical. »

### TÉMOIGNAGE

#### Cécilia, référente PLIE

« Nous sommes détenteurs et transmetteurs d'informations, médiateurs et orientateurs, accompagnateurs et animateurs, ... »

## LA MÉTHODE

### Un accompagnement sans limite

Le référent intervient sans limite de durée, en consacrant le temps nécessaire à chacun (en moyenne : 22 mois). Il est aussi le garant du maintien durable en emploi, par un accompagnement durant les six premiers mois du contrat de travail.

## L'OBJECTIF

### Assurer un emploi durable

Les PLIE d'Aquitaine travaillent en lien avec les entreprises de la région. Les liens de proximité créés par les chargés de relations entreprises et la parfaite connaissance des candidats permettent d'optimiser les mises en relation candidats/employeurs.

Le maintien dans l'emploi des personnes recrutées passe aussi par le suivi dans l'emploi assuré pendant six mois après le recrutement.



limite de durée,

jusqu'à l'obtention d'un emploi durable

### TÉMOIGNAGE

#### Romain, référent PLIE

«Pour moi, l'accompagnement sans limite permet d'individualiser mon intervention en prenant en compte la demande particulière de la personne, ses objectifs et son rythme».



### TÉMOIGNAGE

#### Anne, chef d'entreprise

«J'apprécie la sélection des profils opérée par le PLIE dans son vivier de participants. Avant même de m'entretenir avec les candidats, je sais que ces personnes seront susceptibles de correspondre au poste à pourvoir. Le PLIE connaît mes besoins en terme d'emploi et le profil des personnes. Les participants sont des personnes qui ne demandent qu'à faire leur preuve. Le PLIE est aussi un révélateur de compétences !»



# Imaginer et construire

## EXEMPLES DE PROJETS INNOVANTS



## LES CLAUSES D'INSERTION

### Objectif :

Depuis 2005, les PLIE ont développé l'ingénierie sociale de la clause d'insertion dans les marchés publics, et notamment dans le cadre des projets de Rénovation Urbaine (ANRU). Assistance des donneurs d'ordre, recherche de candidats, mise en place de formations préalables, appui des entreprises dans le processus de recrutement, telle est l'ingénierie développée par les PLIE, légitimée par les principaux donneurs d'ordre que sont les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux.

### Les moyens :

→ Un réseau régional de facilitateurs des clauses sociales qui permet la réalisation de plusieurs centaines de milliers d'heures d'insertion chaque année.

## UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

Diagnostic partagé



Mise en œuvre de solutions



Mobilisation de moyens

### POINT DE VUE

#### d'un Directeur de PLIE

*«Sur la base d'une animation partenariale, les PLIE mettent en œuvre une politique d'emploi territoriale, source d'innovation sociale, mobilisant l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, collectivités et partenaires institutionnels...).»*





## LE TUTORAT

### Objectif :

S'inspirant du tutorat traditionnellement usité au travers de l'apprentissage, le PLIE s'est donné pour ambition d'adapter ce concept pour améliorer l'accompagnement dans l'emploi et ainsi sécuriser et pérenniser les recrutements. Le PLIE a ainsi développé plusieurs outils opérationnels et techniques qui sont recensés dans le guide du tuteur édité à l'attention des entreprises intéressées par la démarche.

### Les moyens :

- Le guide du tuteur ou comment réussir le tutorat
- La lettre de mission adressée au tuteur
- Le contrat d'engagement entre l'entreprise, le tuteur, le salarié et le PLIE
- La fiche calendaire qui organise les rencontres entre le tuteur, le salarié et le référent PLIE
- La grille de suivi d'évaluation des compétences



## LES ACTIONS FORMATION

### Objectif :

Des formations répondant aux besoins spécifiques des employeurs sont élaborées par les PLIE. Par exemple, un partenariat avec le CHU de Bordeaux a permis à 80 personnes d'obtenir un CAP d'agent de propreté et d'hygiène selon des modalités adaptées spécifiquement pour les participants au PLIE : durée de la formation, modalités de passation de l'examen, stages et formation au sein du CHU, tutorat des participants par le personnel du CHU...

### Les moyens :

- La détermination des besoins de premier niveau de qualification du secteur médico social
- L'accueil et le tutorat des stagiaires bénéficiant de cette ingénierie de formation au sein des différents établissements du CHU
- Le recrutement des participants du PLIE à l'issue de la formation



## LES OBSERVATOIRES DE PARCOURS

### Objectif :

Il s'agit d'analyser qualitativement, pour un échantillon de participants du PLIE, leur parcours vers l'emploi. L'objectif est d'en appréhender les difficultés ainsi que les éléments déclencheurs d'évolutions positives. Les résultats, issus de ces analyses, permettent une mise en place d'actions adaptées qui répondent aux besoins repérés. L'observatoire des parcours est également un outil d'animation des équipes des PLIE, les résultats étant partagés collectivement.

### Les moyens :

- Une formation dispensée par AVE
- Une méthodologie rigoureuse
- Une équipe motivée et impliquée
- Un partenaire extérieur en capacité d'apporter des éléments d'analyses.

# Au service des entreprises

## NOS ACTIONS



➔ Accompagner les entreprises dans leur recrutement ➔ ➔

➔ Lutter contre les discriminations ➔ ➔ ➔ ➔

➔ Proposer des candidatures adaptées ➔ ➔ ➔

➔ Gérer le partenariat et les relations avec le monde économique ➔

*«Je fais fréquemment appel au service du PLIE pour recruter du personnel. Selon moi, cet organisme se démarque des autres par la qualité des intermédiaires qu'il met à la disposition des employeurs. Je recherche avant tout l'interlocuteur qui va comprendre mon besoin et m'apporter une réponse précise. Cela fait toute la différence. Une personne qui intervient entre le candidat et l'entreprise, c'est un gage de qualité et d'efficacité.»*

*Philippe, Directeur des Ressources Humaines d'un hypermarché de la région*

*Edouard N., a subi des refus d'embauche dus à ses origines. Il a accepté de participer à notre action de lutte contre les discriminations. Edouard N. a ainsi pu comprendre les mécanismes liés à la discrimination et a pu apprendre à les dépasser au travers de techniques de recherche d'emplois adaptées. C'est ainsi qu'il a obtenu plusieurs CDD avant d'intégrer une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique).*

*Pierre-Jean, référent PLIE*

*Notre société recrute fréquemment des agents de nettoyage.*

*La collaboration régulière avec le PLIE de notre territoire nous a permis d'effectuer plusieurs recrutements en CDD et CDI. Les profils proposés sont ciblés par les référentes, qui connaissent bien les candidats, en fonction des compétences requises et des impératifs du poste. Les contacts avec le PLIE sont aisés et la chargée des relations avec les entreprises facilite la mise en relation en mettant en œuvre les moyens adaptés et organisant, si besoin, une session de recrutement dans les locaux du PLIE.*

*Martine Le Gac, AZUR Propreté*

*Dès que l'une des cinquante entreprises du Club a besoin de recruter, elle adopte le réflexe PLIE ! Nous savons que nous trouverons rapidement les ressources dont nous avons besoin. Ce qui fait la différence du PLIE, c'est l'approche relationnelle avec les référents. Le PLIE met au service de ses partenaires tout un système de communication, d'aide et de suivi qui crée le lien avec l'entreprise. Le PLIE offre également un partenariat personnalisé qui s'inscrit dans la durée : un chargé de mission du PLIE reste en liaison constante avec l'entreprise et veille à répondre à ses besoins.*

*Guy, Président d'un club d'entreprises de la région*





**L'Union Régionale des PLIE d'Aquitaine** est née le **10 novembre 2005**. Association loi 1901, elle a pour finalité d'être une plate-forme d'échanges, de réflexion de concertation, d'essaiimage d'actions, de constituer une force de propositions.

**Ainsi, l'association a pour objet :**

- d'être un interlocuteur identifiable pour les acteurs et les partenaires territoriaux, nationaux et européens, en lien avec les réseaux existants
- de promouvoir et faciliter l'action des P.L.I.E.
- de renforcer un système d'échange d'informations, de réflexion et d'innovation entre les P.L.I.E.
- d'être un lieu ressource

L'Union est ouverte à tous les P.L.I.E. d'Aquitaine existants ou à venir. Chaque P.L.I.E. membre y est représenté par deux de ses administrateurs.

## L'URPA EN 3 CHIFFRES

- ▲ **582** communes adhérentes
- ▲ **1,5 millions** habitants concernés, (soit 48% de la population Aquitaine)
- ▲ **7949** participants accompagnés en 2011

**[www.plie-aquitaine.eu](http://www.plie-aquitaine.eu)**



Document imprimé sur papier issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement.

